

23.10.2006

## Les élus de Balzac planchent sur le futur visage du centre-bourg

Le dernier conseil municipal a été l'occasion de définir les grandes lignes du futur réaménagement du centre-bourg, autour de l'école et de la mairie



Le déplacement de la route permettra un accès plus naturel au pôle mairie-école à partir de la place des Charbonnauds  
• photo CL

Reproduction interdite

Le dernier conseil municipal a été l'occasion de se pencher sur l'aménagement futur du centre-bourg autour de la mairie et de l'école. Depuis une trentaine d'années, le visage de ce pôle administratif a bien changé, des équipements nouveaux se sont succédé, des préfabriqués ont pallié le manque de bâtiments, le budget de la commune ne pouvant supporter tous les investissements nécessaires.

Le conseil municipal, sous la conduite de René Bujon, a lancé une concertation pour établir un plan d'ensemble du site pour les prochaines années. Le premier objectif est de supprimer les deux derniers bâtiments préfabriqués: la bibliothèque et la salle des jeunes. L'idée est de créer deux ailes de chaque côté du bâtiment principal et historique de l'école dans le style cour de ferme. Une première aile est déjà créée avec les bâtiments des classes, la deuxième accueillera la bibliothèque en prolongement des vestiaires et un restaurant scolaire à la place des bâtiments provisoires.

### Ouvrir la place derrière la mairie

L'autre grand projet serait d'intégrer et d'ouvrir la place derrière la mairie à l'ensemble. Pour cela, il est envisagé de modifier le tracé de la route qui serait déportée de l'autre côté de la place. L'espace ainsi libéré permettra de l'accoler à l'ensemble du site et de faciliter l'accès à la mairie et à l'école, cet espace étant pour l'instant dangereux d'accès et peu utilisé. L'espace serait plus ouvert avec la suppression des murets de ceinture et peut-être la création d'une halle couverte. L'espace derrière la salle des fêtes serait ouvert et les anciens ateliers municipaux pourraient être transformés en salles pour les jeunes. Les élus ont apprécié ce schéma directeur mais le maire, soucieux des deniers de ses administrés, a fait remarquer que tous ces projets demanderont plusieurs mandatures. Ils ont toutefois le mérite de fixer un cadre pour les prochains investissements.

**Aménagement de l'entrée Sud.** Le projet suit son cours, les diverses subventions sont accordées. Les appels d'offres vont être lancés. Parallèlement une demande d'enfouissement des réseaux est envisagée; le dossier est déposé et va être examiné prochainement par la commission compétente.

**Politique jeunesse.** Une étude est en cours, menée en collaboration avec Mairie conseil. Après le regard des acteurs institutionnels, maison des jeunes, centre de loisirs, collège, mairie... la phase suivante donnera la parole aux jeunes, de la préadolescence à la trentaine. Leurs témoignages sur le travail, la création d'entreprises, le logement, les loisirs seront recueillis au cours de réunions débats. La synthèse sera faite aux élus le 14 décembre à 18h à Marsac.

**Plan local d'urbanisme (PLU).** Deux réunions ont eu lieu avec le cabinet conseil. Les grands axes sont la préservation des espaces naturels, la conservation du patrimoine traditionnel et la dynamisation du centre bourg. Il est demandé à la mairie de recenser le potentiel communal des réseaux d'eaux, d'électricité, d'assainissement et de voirie.

**Comité de jumelage.** Le conseil valide la création du jumelage avec la commune italienne de San Prospero près de Modène en Emilie-Romagne. Martine Miraud et Martine Pinville représenteront la mairie au sein de l'association. Une délégation est attendue en mars pour l'opération Mars en Braconne consacrée à l'Italie.